



Defiperf
BÉTON SPÉCIFIQUE



Defiperf Léger

Defiperf Léger est un mortier allégé à base ciment et billes polystyrène destiné à la réalisation de travaux de ravaillage, de mise à niveau et remplissage.

DOMAINES D'APPLICATION

Defiperf Léger s'utilise à l'intérieur de bâtiments, en neuf et en rénovation, pour tous travaux non structurels de ravaillage, de mise à niveau et de remplissage sur tous types de support.

Defiperf Léger s'emploie pour :

- Remplissage de vides.
- Rénovation de plancher bois.
- Allègement de structure.
- Sous-couche de plancher chauffant.
- Isolation de canalisation et remplissage de cloison.

▶ **Masse Volumique allant de 400 à 2000 kg/m³ (béton classique : 2300 kg/m³).**

▶ **Facilité et rapidité de mise en œuvre.**

▶ **Garantie d'une bonne planéité.**

▶ **Propriétés isolantes thermiques et acoustiques.**

▶ **Confort de travail.**

▶ **Matériau incombustible.**

▶ **Rapidité de séchage (accessibilité à partir de 24 à 36 heures après le coulage).**



CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Defiperf Léger est un mortier allégé à base de ciment et de billes de polystyrène prêt à l'emploi hors champ d'application de la norme NF EN 206/CN.

De faible densité, entre 0,8 et 2 t/m³ selon les applications, les bétons légers possèdent une résistance très inférieure à un béton traditionnel. Leur utilisation dans les densités les plus basses les destine à une fonction exclusive de remplissage.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Defiperf Léger ne peut être utilisé qu'à l'intérieur des bâtiments clos et couverts. Les températures de l'atmosphère doivent être comprises entre 5°C et 30°C. Defiperf Léger se coule en direct du camion, à la benne, au tapis ou à la pompe. Ce béton ne nécessite aucune vibration et n'accepte aucun rajout d'eau.

RECOMMANDATIONS

Se référer à la fiche "Règles de mise en œuvre et précautions d'emploi".



INFO +

Defiperf Léger peut s'utiliser à très faible épaisseur et n'est pas destiné à recevoir un revêtement de sol collé.

Lorsque la densité du béton léger est inférieure à 0,8 t/m³, il est conseillé de recouvrir le béton avec une chape de notre gamme Flexiperf Chape désolidarisée sous Dossier Technique d'Application, soit :

- La Chape Vicat.
 - La Chape Vicat Composite.
 - La Chape Anhydrite.
 - Chape traditionnelle conforme au DTU NF 26-2.
 - Couche de mortier destinée à recevoir un carrelage scellé conformément au DTU NF 52-1
- Pour une densité supérieure à 0,8 t/m³, le béton peut recevoir un enduit de sol (de type VPI Répafibre ou Fassol 3 HP) avant la pose du revêtement de sol. Ces enduits de sol doivent faire l'objet d'un certificat « certifié CSTB certifié » et dont l'application sur chape allégée est validée par le fabricant.

CONSEILS PRODUITS +

En rénovation et afin d'alléger la structure, il est possible d'utiliser un béton léger à base de billes polystyrène de très faible densité allant de 300 à 2000 kg/m³.